

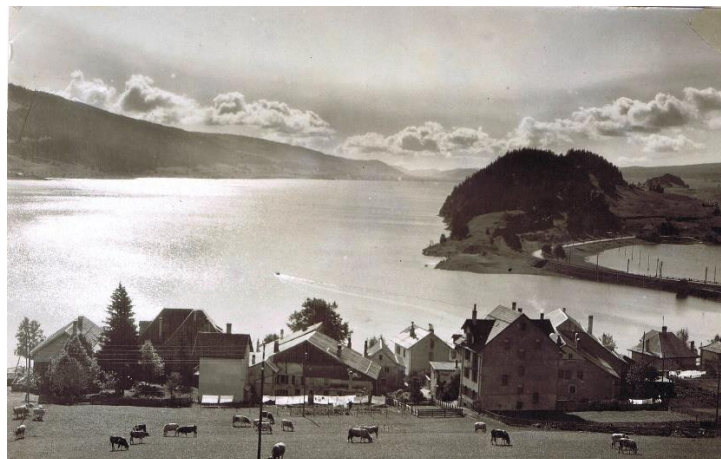
Des vaches dans les champs

On ne pâturait jamais alors les champs au printemps ainsi que cela se pratique aujourd'hui. Les vaches étaient sorties de l'écurie pour une première fois fin mai, soit pour monter à l'alpage, soit pour se rendre, pour celles qui restaient au village, aux pâturages communs, soit communaux. Cela donnait une animation extraordinaire au village.

A l'automne cependant, après la descente, les troupeaux pâturaient librement dans les champs. Il y avait-là une gestion organisée par les sociétés de regains. On parlait alors de la dernière herbe, plus anciennement des records.

Ainsi un mois durant de début octobre à la fin du mois, les vaches allaient par-ci par-là dans ce vaste espace. La limite n'était que celle qu'il y avait entre les différents villages. Il fallait veiller aussi à ce que le bétail n'aille pas sur la ligne de chemin de fer. A cet égard, il y eut quelques accidents tragiques.

Samuel Rochat a raconté cet épisode de la vie paysanne des villages dans Jules de L'Epine, tome premier, pp. 44 à 46 :



Pâturages d'automne derrière le village du Pont.

La descente et le pacage en commun

Que de lumineux souvenirs en ce temps-là ! La descente du bétail était invariablement le 1er ou le 2 octobre. A la Muratte, ce jour-là, on y montait de bonne heure le matin. Souvent, on croisait les chasseurs et leurs chiens déjà sur les pâturages.

Nous, les gamins, notre premier travail était de dépendre et descendre les grosses clochettes, du galetas à l'écurie. Les hommes ensonnaillaient dans le vacarme des vaches bramant leur impatience.

Vers 10 heures, on les détachait et c'est au galop que les bêtes s'élançaient vers le Chalottet et le Haut-des-Prés, où on les faisait passer dans les champs.

Elles se dirigeaient alors vers l'Épine. Peu après, celles à Jules descendaient sans autre vers le village où elles retrouvaient celles des autres paysans. Nouvelles bagarres et cornes cassées parfois.

On pâturait donc en commun durant le mois d'octobre entier, quand le temps le voulait bien.

Mais les choses n'allaient pas toutes seules. Souvent, la mésentente règnait au sein des paysans. Tel ou tel avait encore des regains à faire. Un autre n'était pas content des comptes de l'année passée et menaçait de ne pas laisser pâturer ses champs. Des disputes s'en suivaient et ce n'est souvent qu'à la dernière que l'on s'arrangeait enfin. Il fallait d'abord taxer tous les champs, par catégorie de 1 à 5 et il y en avait des champs puisque les Réunions parcellaires n'existaient pas encore.

Une commission composée du secrétaire Marcel du Moulin et de 2 ou 3 paysans parcourait alors tout le confin agricole. Pour ce faire, il fallait 2 ou 3 jours.

Ensuite, il fallait avoir un berger, souvent un grand gamin, chargé de surveiller la ligne de chemin de fer, sur laquelle les bêtes pouvaient encore aller. Il fallait aussi la limite avec le Séchey. Des points d'eau existaient en haut le Crêt-du-Puits, à la Sagne, plus, bien entendu, les fontaines du village où les vaches venaient boire pendant la journée.

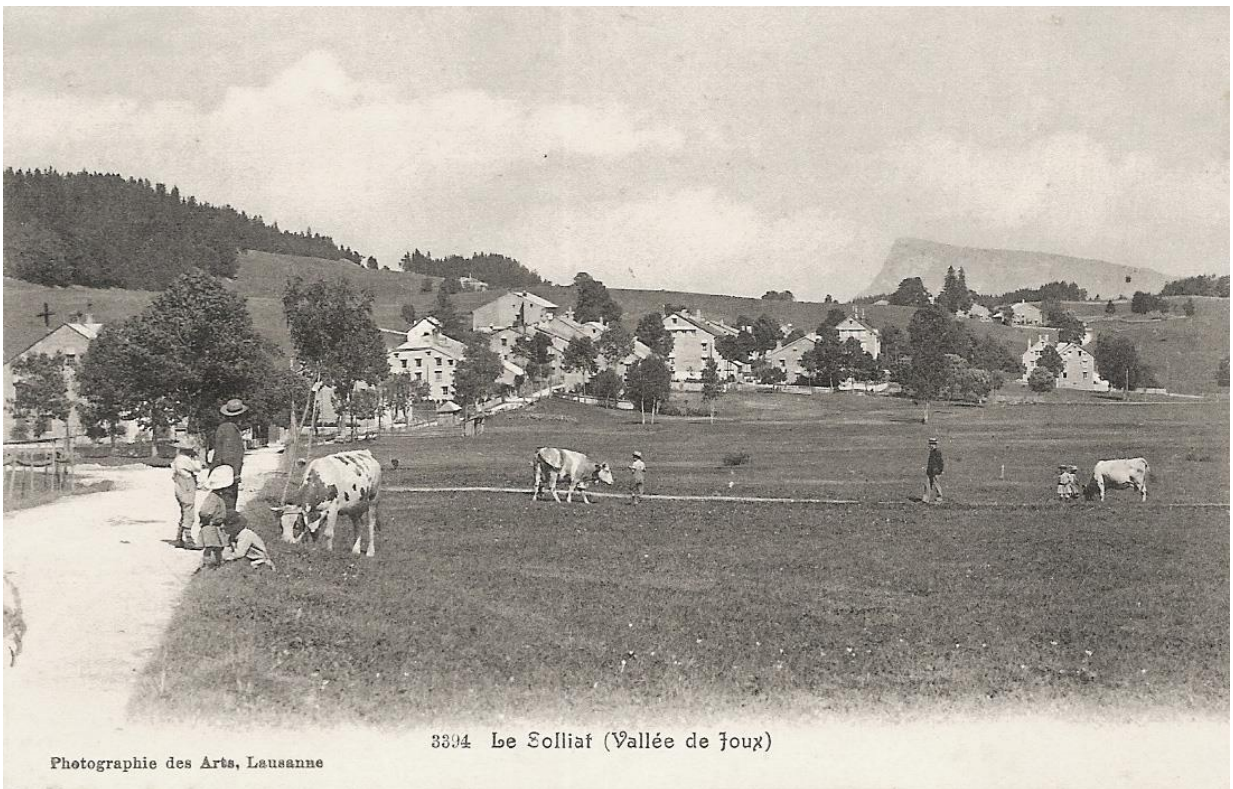
C'était quand même le beau temps. Le matin, on ouvrait la porte de l'écurie et veaux, vaches et génisses s'en allaient au gré de leurs fantaisies. Le soir, il fallait parfois un bon moment pour les retrouver. On devait aller voir à la Sagne, aux Grands Billards ou encore au Plat du Séchey.

Mais les bêtes profitaient bien de ce vaste territoire. La circulation n'était pas bien importante et les routes souvent encombrées par le bétail. Tout se passait bien en définitive pendant ce mois d'octobre.

Le 31 était la date limite. D'ailleurs, le jeune berger devait reprendre l'école et il n'était plus question de relâcher, même s'il restait encore de l'herbe.



Pâtures d'automne Chez le Brigadier et au Solliat.



3394 Le Solliat (Vallée de Joux)

Photographie des Arts, Lausanne

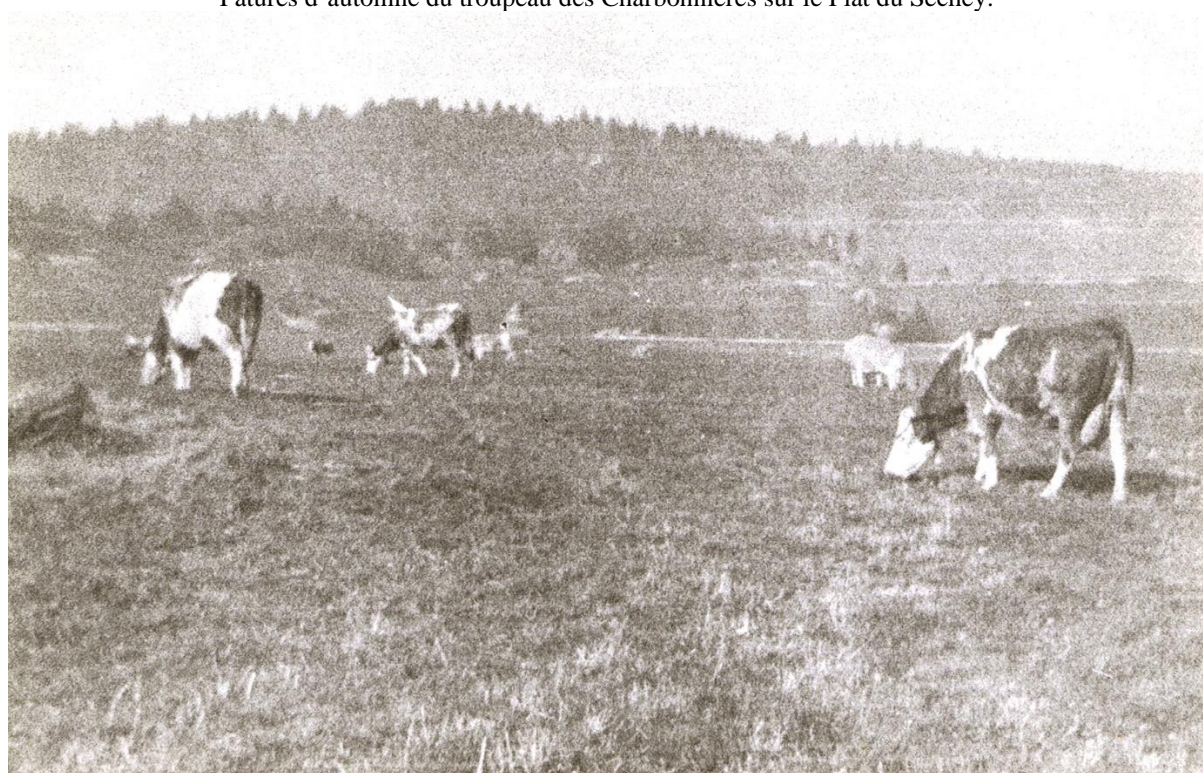


Pâtures d'automne à L'Abbaye et au Pont.





Pâtures d'automne du troupeau des Charbonnières sur le Plat du Séchey.



Pâturage en commun

Lorsque se termine septembre et que l'automne vraiment s'installe, c'est la «déscente». Des «montagnes» voisines ou plus lointaines, on ramène les modzons, les génisses et quelques vaches. Le pâturage communal, pelé jusqu'aux racines, ne livrera plus rien aux vaches laitières qui l'ont parcouru, l'été durant, suivies des veaux de l'année. Le moment est venu d'«ouvrir» les champs au bétail du village, aux troupeaux des divers propriétaires, enfin reconstitués après la séparation estivale.

Et, à chaque début d'octobre, se remet en branle la même organisation, codifiée, longuement expérimentée et mûrie, le pâturage en commun des champs, réglé par la «société des regains». Il s'agit, tout simplement, de l'ensemble de propriétaires de champs, parmi lesquels des responsables fonctionnent tour à tour aux divers services que la tradition a mis en place: présidence, surveillance, commission de taxe (pour l'herbe laissée) et secrétariat. Ces responsables fixent le début du «parcours» qui précède ou suit de peu le 1er octobre (cela dépend de l'avance ou du retard dans la récolte du regain). Au jour dit, chaque paysan amènera son bétail à l'endroit convenu (on commence toujours par les prés du Lac Ter), et ce sera - dès que le troupeau commence à arpen-ter les champs, les parcourant dix fois de long en large avant de commencer à brouter - une conversation animée des propriétaires qui observent leurs bêtes avant de retourner au village y poursuivre leurs travaux. Entre temps, bien sûr, on a engagé un ou deux bergers (des adolescents), qui auront à surveiller la limite avec le village voisin (tracée depuis... toujours) et à empêcher le bétail des Sécherons d'aller vagabonder sur le territoire du Lieu... et vice-versa. La journée durant, le troupeau (quelque 120 bêtes) donnera une image colorée et joyeuse, agréable autant à l'oreille par ses grosses clochettes qu'à l'œil, si... le temps est beau! Qu'il pleuve par malchance, et le spectacle deviendra morne et désolant, avec ses bêtes dépurantes errant dans la pluie et le brouillard, dans l'attente du retour à l'écurie.

Dès le troisième jour du «parcours» l'ensemble des champs du village sera livré au bétail. Conduits le matin dans les hauts par les divers paysans du village, veaux, vaches et génisses vont, au cours de la journée parcourir, tout en broutant, le tour complet des champs, dans une liberté totale et parfaite; seul le berger, sur sa «limite» tentera - avec plus ou moins de succès - de faire respecter une frontière fort symbolique. Mais rien ne ressemble autant à une vache du Séchey qu'une vache des Charbonnières!... et «la limite» à garder mesure bien deux à trois kilomètres, vallonnés et accidentés!... Vers le soir, le berger rassemble tant bien que mal le bétail qui se trouve sur son chemin et le pousse en direction du village; le moment est venu d'attacher, dans leur étable respective, les bêtes qui y reviennent du reste fort bien toutes seules. Tout au plus, assiste-t-on à

quelques corridas, agrémentées de hurlements exaspérés, de coups de fouet aussi abondants qu'inutiles, d'allées et venues sonores et mouvementées, jusqu'à ce que chacune ait retrouvé son gîte et sa chaîne. Arrive alors le moment du décompte où, presque chaque soir le paysan constate que la «Baronne» ou la «Duchesse» n'a pas rejoint l'écurie, ou que les veaux en bloc font défaut à l'appel du soir.

Pas d'autre solution que de partir à la recherche des manquants! Ce sera le travail des gamins et des adolescents: parcourir les champs, les combes, fouiller les bosquets, descendre, remonter jusqu'à la découverte des enfants prodigues qu'on ramènera, à la nuit noire parfois.

Ce «parcours» va durer jusqu'à la neige: certaines années, il faudra y mettre fin au début de novembre, devant la disparition de l'herbe, rongée par les gels nocturnes; d'autres fois, une première neige abondante et tenace, dès la vingtaine d'octobre, obligera les paysans à «mettre à crèche» prématurément.

Le pâturage terminé, il reste au secrétaire (le «régent», bien entendu!) à établir les comptes détaillés de l'opération, et cela selon un règlement extrêmement strict et compliqué! Chaque paysan aura à son actif la valeur de l'herbe qui restait sur ses champs (valeur évaluée au début d'octobre par la commission de taxe, selon un barème préadopté), et, à son passif le montant exigé pour chacune des bêtes qu'il a envoyées à la pâture; cette charge diffère selon qu'il s'agit d'une vache, d'une génisse ou d'un veau; elle n'est pas la même pour la première période (jusqu'au 10 octobre) que pour la suite; et suprême raffinement! si l'un des paysans retire ou ajoute une bête au cours du mois, les journées en augmentation ou en diminution doivent être prises en compte! Et pensez bien que ce travail de titan va être examiné, épiluché par chacun des paysans du village...

Quelques détails pratiques (tirés du Livre de comptes de la Société des regains du Séchey)

Le troupeau (= l'ensemble du bétail possédé par les propriétaires du village): en 1921, 122 bêtes appartenant à 11 propriétaires; en 1939, 111 bêtes appartenant à 11 propriétaires.

Durée du parcours: en moyenne le pâturage commun dure de 23 à 25 jours. Les extrêmes: en 1919: 17 jours, en 1923: 23 jours et plus encore, en 1918 où après 37 jours de pâture on y mit fin le 8 novembre!

Les finances: la taxe des regains varie peu en presque 40 ans: elle représente 1226,70 en 1921, 1304, 20 en 1931 et 1018, 70 en 1937.

Le salaire du berger reste, lui aussi, au même niveau, ou presque: en 1924: Fr. 3.- par jour et, en 1937, Fr. 100.- pour 31 jours.

La répartition des frais entre les paysans varie peu d'un an à l'autre: ex: 1931 (25 jours) veau: 4,40, génisson (modzou): 8,80, génisse: 13,20, vache 17,60.

PH Dz

LES PATURES EN COMMUN

A l'automne, à la fin du mois de septembre, les vaches redescendaient des chalets et des pâturages. Alors, dès ce moment-là, le matin, sitôt la traite terminée, on les envoyait dans les champs. Car c'était encore, en ce temps dont je parle, l'époque des pâtures en commun. Aussi nulle barrière pour enclore les propriétés. Une seule entre les villages, tirée d'une droite ligne de la voie ferrée aux forêts des Grands Billards, là-bas à la Petite Grand-Côte. Mais à l'intérieur des territoires, pas un fil. Libre pâture, et cela de tradition immémoriale.

La commission de la société des regains avait taxé cette dernière herbe. On avait vu trois ou quatre paysans arpenter les champs du village. Les Grayets, les Combes Rondes, les Plats du Séchey; la Sagne, les Landes, les Plats de l'Épine ou de la Cornaz, ils étaient allés partout. Il y avait parmi eux mon oncle Jean, qui lui, connaissait le territoire mieux que personne, et tous les noms de ces parcelles, si vieilles que soient leurs appellations.

La valeur de cette dernière herbe, selon sa grandeur et sa qualité, était portée dans un long carnet à la couverture sombre patinée par les multiples usages et aux pages noircies par ces gros doigts de paysan. Et de cette taxation, et des surfaces, intervenait

finallement une juste répartition pour les propriétaires.

Donc le matin, après la traite, on envoyait les bêtes aux champs, veaux y compris. Il suffisait de les détacher et de les faire sortir dans le brouillard qu'il y avait presque toujours au matin. Après avoir traversé la route, elles allaient d'elles-mêmes là où l'herbe est la plus tendre et la meilleure. Allez, on ne trompe pas un troupeau, et les Cruilles, dont l'herbe est maigre et dure, n'étaient broûtées qu'en tout dernier lieu, bien après que les arbres qui avaient jaunis se soient dépouillés et que les champs un peu partout ait changé de couleur, passant du vert foncé au brun-jaune presque gris.

Ainsi les vaches allaient partout, même quelques-unes qui parfois revenaient errer dans les rues du village. Les veaux, eux, de préférence partaient pour les hauteurs, assez loin. Et ils n'étaient jamais prêts à redescendre quand venait le soir. On aurait dit qu'ils voulaient nous faire enrager à rester là-haut, à peine visibles sur les Plats de l'Epine où finalement il fallait toujours aller les rapercher.

Les vaches quant à elles rentraient seules au village quand venait l'heure de la traite, au crépuscule, sur le coup de cinq heures. Instinctivement, ou décidées par des tétines trop pleines. Elles délaissaient pour la nuit les consoeurs connues là-haut au chalet où elles

avaient passé l'été et qu'elles retrouveraient le lendemain, venues du haut du village, celles au grand-père, ou du bas, celles à l'oncle Jean.

Je savais alors les démêler, quand bien même je n'avais que de médiocres talents d'agriculteur. Il y avait l'Alouette, le Canari, et d'autres qui portaient aussi des noms d'oiseau ou de fleur. A force de les cotôyer, j'avais fini par me mettre dans la tête ces détails qui les caractérisent : forme des cornes, des taches, couleur du poil, texture de celui-ci, mais aussi traits de caractère. Et puis encore leurs cloches dans leurs sortes, mais surtout dans leur sonorité. Reconnaître les vaches... En ce domaine je n'aurais jamais pu égaler ce même oncle Jean capable de désigner par leur nom certaines bêtes revues sur des cartes postales du village vieilles de cinquante ans!

Pour être plus encore bon berger, ou pour m'en donner l'illusion, je m'étais tressé une lanière de fouet. Le bois était une grosse branche de noisetier, bien droite, assez courte, taillée à son bout pour recevoir la ficelle. Et je claquais ce fouet dont le fin mouchet du bout s'était vite effiloché dans l'air limpide de l'automne.

Et puis les vaches ramenées, rentrées dans l'écurie, si elles ne l'avaient fait d'elles-mêmes, il fallait encore les trier afin que chacune regagne sa

crèche. Et les attacher avec ces liens de fer qui heurteraient parfois la nuit le tuyau d'eau ou les abreuvoirs auxquels elles se frottaient. Ah! ce bruit de tuyau d'eau qui résonne dans toute la maison, et cette présence animale, humide et chaude, là-bas dans l'écurie, qui saurait oublier cela quand il l'a vécu au temps de son enfance ? Pour nous l'hiver pouvait venir. Avec notre tèche de foin montée jusqu'aux poutres du solin, nous étions prêts à l'accueillir.

Les vaches attachées... j'avais fini mon travail. Pour le reste, le gouvernement et la traite, ce n'était guère mon affaire. Si peu accompli d'ailleurs en ce dernier domaine, que j'avais des crampes aux doigts à la deuxième vache, et puis surtout je ne faisais pas de mousse. Et un bon trayeur, tout le monde le sait, et ma grand-mère autrefois vous l'aurait confirmé avec force, ça doit faire beaucoup de mousse. Tchii... tchou... tchii... tchou... une belle mousse qui monte tant dans le bidon, épaisse et pourtant légère, qu'elle en finirait par déborder.

Les pâtures en commun. Une tradition heureuse qui durait depuis des siècles en mon village. La route et l'auto l'avaient menacée. La réunion parcellaire de 1960, rassemblant des domaines, faisant de vingt champs trois ou quatre grandes briques, lui avait donné le coup de grâce. Et les vaches et les veaux dès lors, d'une pâture immense, avaient eu à se contenter des seules

parcelles de leur propriétaire que les fils électriques, signe des temps, avaient nouvellement encadrées.



Pâtures d'automne à Combenoire, devant la Grand'Sagne.